## Les exceptions

Une exception est un mécanisme apparaissant lorsque le calcul d'une fonction aboutit à un échec. En cas d'erreur, OCaml déclenche une exception.

Par exemple, avec la fonction suivante : let f t = t.(3) ;;

Si on calcule f [|0;1|], Caml déclenche une exception et renvoie le message d'erreur suivant :

Exception: Invalid\_argument "index out of bounds".

OCaml possède un type exception, noté exn. Il renvoit donc un résultat de type exception lorsqu'un calcul échoue.

L'utilisateur peut créer lui-même de nouvelles exceptions, constantes ou paramétrées, avec la syntaxe suivante :

Exception constante: exception Truc

Exception paramétrée (ici par un entier) : exception Truc of int.

On notera que le nom d'une exception commence par une majuscule.

Certaines exceptions existent déjà en OCaml, par exemple Not\_found, Failure of string, Out\_of\_memory.

On peut voir une liste des exceptions prédéfinies dans le manuel de l'utilisateur à l'url suivante :

https://caml.inria.fr/pub/docs/manual-ocaml/core.html

L'utilisateur peut déclencher une exception, et même rattraper une exception.

Pour déclencher une exception dans un programme, on écrit : raise <nom de l'exception>.

Exemple: La fonction factorielle, codée récursivement, ne renvoie un résultat cohérent que pour des entiers compris entre 0 et 33, car au-delà, on dépasse max\_int, entier naturel maximal géré en OCaml, et on repasse dans les négatifs donc le résultat obtenu est incohérent. On souhaite donc déclencher une exception dans ce cas.

```
exception Overflow ;;
let rec facto n = match n with
    0 -> 1
    | _ when n>33 -> raise Overflow
    | _ -> n * facto (n-1) ;;

Réponse de OCaml:

# facto 10 ;;
    - : int = 3628800
# facto 34 ;;

Exception: Overflow.
```

En abrégé, pour déclencher Failure avec la chaîne "nom", on peut écrire : failwith "nom".

Exemple : calcul de la factorielle avec exception renseignée pour les nombres négatifs :

```
let rec facto x =
if x = 0 then 1 else
if x < 0 then failwith "nb négatif"
else x * facto(x-1) ;;</pre>
```

Il est possible de rattraper une ou plusieurs exceptions, c'est-à-dire d'exécuter un bloc d'instructions lorsqu'une exception est déclenchée. La syntaxe est la suivante :

```
try <instructions> with <exception 1> \rightarrow <instructions> ... <exception n> \rightarrow <instructions>
```

Un des intérêts des exceptions est de pouvoir interrompre une boucle **for** lorsqu'on obtient un certain résultat et donc d'éviter le recours à une boucle **while** (parfois plus lourde à écrire).

## Exemples:

• La fonction div déclenche une exception quand on divise par 0.

Ayant défini un type entier comportant l'infini, la fonction  $\mathtt{div2}$  renvoie le reste de la division de  $\mathtt{x}$  par  $\mathtt{y}$  si  $\mathtt{y}$  est non nul et infini sinon.

```
exception Division_par_0 ;;
type entier = I of int | Infini ;;
let div x y = if y <>0 then x/y else raise Division_par_0 ;;
let div2 x y =
    try
    if y <>0 then I(x/y) else raise Division_par_0
    with Division_par_0 -> Infini ;;
```

• La fonction test renvoie la position du premier 0 d'un vecteur et -1 s'il n'y en a pas. Elle utilise une exception lui permettant de sortir de la boucle for lorsqu'on rencontre un 0.

La fonction testbis en est une version sans exception avec une boucle while.

```
exception Problem of int ;;
(* test v renvoie la position du premier 0 du vecteur v et -1 s'il n'y en a pas *)
let test v =
    try
    let n = Array.length v in
    for i = 0 to n-1 do
        if v.(i) = 0 then raise (Problem i);
    done;
    -1
    with Problem i -> i
;;
let testbis t =
    let i = ref 0 and ok = ref false in
    while !i < Array.length t && not(!ok) do
    if t.(!i) = 0 then ok := true else incr i
    done;
    if !ok then !i else -1 ;;</pre>
```